

Colomiers, le 10 avril 2026

Le Proviseur

Réf : AC/MLC / n°

Dossier suivi par
Alexandre CAUSSÉ
Chef d'établissement
Téléphone
05 61 15 94 94
Fax
05 61 30 35 91
Mél.
0312093G
@ac-toulouse.fr

33, Boulevard Victor
Hugo
B.P. 50317
31773 COLOMIERS
Cedex

Le Chef d'établissement

à

Mesdames et Messieurs les Principaux
de collèges
Mesdames et Messieurs les Directeurs de
collèges privés

Objet : Recrutement en classe de 2nde, sections linguistiques, rentrée 2026

Cette note concerne le recrutement des élèves actuellement scolarisés en classe de troisième :

- en sections européennes anglais SEA
- en sections européennes espagnol SEE
- en section binationale française-allemande (Abibac)
- en section binationale française-espagnole (Bachibac)

Les dossiers de candidature SEA et SEE, ABIBAC et BACHIBAC pour la rentrée 2026 et toutes les informations utiles concernant la procédure de recrutement, sont accessibles sur le site de l'établissement, en actionnant le lien suivant :

<https://victor-hugo-colomiers.mon-ent-occitanie.fr/>

1) **Rappel concernant les sections européennes** :

Elles s'adressent aussi bien aux élèves :

- ▶ issus des sections européennes des collèges, qu'aux élèves des classes bilangues
- ▶ de langue vivante 1 qu'aux élèves de langue vivante 2

2) **Modalités de recrutement** :

▶ Un élève peut être candidat à diverses sections linguistiques : il lui appartient de hiérarchiser ses demandes en inscrivant clairement sur chaque dossier le numéro de vœu (Ex. : Vœu 1 : Section Euro Anglais , Vœu 2 : Bachibac...). Il ne sera retenu que sur un seul de ses vœux.

Ces sections s'adressent à des élèves réellement motivés, ayant un projet réfléchi et qui ne seront pas classés uniquement d'après leurs résultats scolaires.



► Pour l'admission en section Bachibac, en section Abibac et en sections européennes anglais et espagnol, le recrutement se fait uniquement sur étude du dossier de candidature, par des commissions académiques.

► La cité scolaire internationale Victor Hugo informera l'établissement d'origine et les familles des élèves retenus par courrier électronique.

3) **Merci de rappeler aux familles que :**

► l'admission en section linguistique est subordonnée à la décision du chef d'établissement d'origine du passage en seconde prise au terme de l'année de troisième.

► Selon les années, en raison des contraintes d'emploi du temps, les enseignements optionnels LV3 Italien, LV3 Portugais, Latin et Sciences de l'ingénieur + Création et Innovation Technologique peuvent être incompatibles avec les sections linguistiques (SEA, SEE, Abibac, Bachibac et BFI). Les familles sont avisées de cette incompatibilité après la réalisation des emplois du temps début septembre.

Nous vous remercions de porter ces informations à la connaissance des professeurs concernés et des familles.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information souhaité.
Contact :

- Madame LOUBAT Marie-Laure, secrétariat du Chef d'établissement
au 05.61.15.92.10 ou par mail : 0312093g@ac-toulouse.fr

Le Chef d'établissement

Alexandre CAUSSÉ